

Invitation pour l'Assemblée générale et cotisation annuelle 2026

Cher membre,

Veillez trouver ci-joint l'invitation pour notre AG ordinaire du **samedi 13 juin 2026** ainsi que le PV de l'AG 2025. L'AG pourra être suivie d'un pique-nique.

Veillez également trouver ci-dessous nos coordonnées bancaires pour **le versement de votre cotisation annuelle 2026** (montants inchangés) :

- **Cotisation normale :** Fr. 50.-
- Cotisation petit budget : Fr. 20.-
- Cotisation de soutien : Fr. 100.- ou +

Votre cotisation est essentielle pour nous permettre de continuer nos activités de promotion du RBI sous toutes les formes.

Avec nos remerciements par avance et nos cordiales salutations, pour BIEN-Suisse :

Bernard Genoud, **trésorier**

Ralph Kundig, **vice-président**



- Postfinance : BIEN-CH, 1200 Genève, Compte N° **12-693848-1**
IBAN: **CH 02 0900 0000 12 69 384 81**
- PayPal : <http://bien.ch/don>

Cotisation normale :

Fr. 50.-

Cotisation petit budget :

Fr. 20.-

Cotisation de soutien :

Fr. 100.- ou +

Ne convient pas pour la poste. Veuillez nous contacter pour recevoir un mandat postal ad hoc.

Récépissé

Compte / Payable à
CH02 0900 0000 1269 3848 1
BIEN.CH
1200 Genève

Payable par (nom/adresse)

┌

└

Monnaie Montant ┌
CHF ┌

└

Point de dépôt

Section paiement



Monnaie Montant
CHF ┌

└

└

Compte / Payable à

CH02 0900 0000 1269 3848 1
BIEN.CH
1200 Genève

Informations supplémentaires

Cotisation annuelle BIEN.CH

Payable par (nom/adresse)

┌

└

Assemblée Générale 2026 de BIEN-Suisse**Samedi 13 juin 2026, 11h – Genève**

Maison de quartier des Acacias, rte des Acacias 17-19

Tram : arrêt 'Acacias', n°15 direction 'Palettes' depuis la gare (12')

Info: Bernard Genoud 022 320 14 55 / 079 439 31 67

ORDRE DU JOUR

1. Salutations
2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 juin 2025
3. Rapport d'activité
4. Comptes 2025, rapport des vérificateurs et décharge du comité.
5. Cotisations 2026-2027
6. Élections
7. Propositions
8. Divers

Notes :

- Les propositions doivent être soumises avant le 7 juin 2026 au comité.
(BIEN-CH, 1200 Genève – info@bien.ch – <http://bien.ch/contact>)
- Seuls les membres à jour avec leur cotisation pourront voter à l'AG

Procès-verbal de l'AG de BIEN Suisse du 14 juin 2025

Présents : Pierre Herold, Nicolas Meylan, Faly Ranaivoson, Bernard Genoud (trésorier-secrétaire), Ralph Kundig (président), Laurent Hunziker, Gabriel Barta (vice-président + p-v).

Excusés : Anne-Béatrice Duparc, Brigitte Dommen

1. Salutations

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, ouvre la séance et remercie l'assistance de sa présence. L'assemblée approuve la nomination de Gabriel Barta comme procès-verbaliste. Il s'ensuit un tour de table. Il est décidé que les interventions seront identifiées nominativement dans le procès-verbal.

2. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 22 juin 2024

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Rapport annuel d'activité 2024-2025

International

En Irlande, un pilote est en cours pour un montant de 1 300 EUR par mois pendant trois ans pour 2'000 artistes et créatifs. Les résultats jusqu'ici sont très positifs. À Chicago, 500 \$ par mois sont alloués pendant 2 ans à 3'250 participants.

Les congrès annuels de BIEN continuent, prochainement à Rio de Janeiro. Nicolas mentionne aussi le travail de Fribis à Freiburg in Breisgau, et la nouvelle politique régionale de la Confédération qui encourage les budgets participatifs.

On mentionne brièvement aussi UBIE, l'association européenne, qui a des difficultés de survie.

Suisse

Les 12 derniers mois ont été très calmes. François Bournhonesque a lancé un projet sur Genève d'un revenu de base symbolique (de Fr 5 par semaine) financé en privé. Ici l'avantage essentiel n'est pas financier mais symbolique, avec une dimension de communication. Notre membre de comité Martino Rossi a mis à jour son modèle de financement par la valeur ajoutée nette (VAN). Des chercheurs français ont fait la même constatation que Martino, que la source du financement du RBI devrait être la production primaire de richesses, et pas une (ré)partition secondaire après paiement des profits, impôts et contributions sociales. Le papier de Martino est en discussion avec Philippe van Parijs aussi.

Récemment Keystone SDA a réclamé des droits d'image pour une photo d'une de nos campagnes qui est sur notre site, et à la fin il nous a accordé un rabais.

Nicolas parle d'un pilote arrangé par une communauté TING à Zurich (lauréate du social et économique) qui bénéficie du soutien de la Migros et évt. de la Confédération.

Un « prix de la militance pour le RBI » a été octroyé à Daniel Häni, ce qui a étonné Ralph qui n'a pas remarqué d'activité dans ce sens dans l'année. Un site internet est à la base de ce prix, avec certaines associations qui y prennent part. Il a été proposé à BIEN-Suisse d'y participer à raison de Fr 100. Ralph propose que ce soit remis au comité pour décision, dépendant des développements ou leur absence.

4. Comptes 2024, rapport des vérificateurs et décharge du comité

Les vérificatrices aux comptes ont examiné les comptes et recommandent à BIEN Suisse de les accepter. Ralph propose que les vérificatrices soient remerciées.

Gabriel et Ralph expliquent que la non-dépense des fonds de BIEN Suisse, venant des cotisations, est due au manque de militance et disponibilité de la part des membres. Les fonds restent disponibles pour des actions à proposer, et on peut en discuter sous Propositions.

Le rapport annuel, les comptes et la décharge au comité sont approuvés à l'unanimité.

5. Cotisations 2025-2026

Le régime actuel est reconduit à l'unanimité, soit : Fr. 50.– / Fr. 20.– / Fr. 100.– ou +

6. Élections

Ralph décrit la composition actuelle du comité et se dit comme par le passé disposé à passer la main de la présidence. Il propose d'élire Gabriel comme président, car il est tout à fait prêt à le seconder de façon à ce qu'il n'ait pas plus de charges au poste. Autrement il propose de reconduire l'équipe actuelle sauf Magali Orsini et Jean-Philippe Bezat, qui n'ont pas été actifs récemment; la proposition est approuvée sans opposition et avec deux abstentions.

7. Propositions

La proposition pour que notre participation au « prix de la militance pour le RBI » soit décidée en temps utile et suivant les circonstances par le comité est soumise au vote et acceptée à l'unanimité. Aucune autre proposition n'est faite ou avait été reçue.

8. Divers

Faly revient sur l'idée de pilote, où il voit un certain paradoxe, parce que la limitation à un certain territoire représente déjà une condition. Est-ce que cela ne disqualifie pas déjà tout pilote comme donnant des informations sur un vrai RBI ? Ralph et Pierre discutent de cette vraie difficulté, et Ralph esquisse certaines solutions possibles qui avaient été soulevées lors de l'initiative de 2016, dont une introduction progressive du RBI, soit par rapport au montant, soit par rapport au territoire.

Nicolas mentionne le Bureau cantonale (vaudois) de médiation administrative, qui pourrait être utile dans la mise en place d'un pilote du RBI.

Personne ne propose d'autres divers.

La séance est levée à 13h25.